
**Département
du Doubs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-72-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

N° 72/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2024
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 15 avril 2024

Objet de la délibération :

Adhésion au secrétariat mutualisé AF Scey-Maisières

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le neuf avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs de la ville d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Guillaume AYMONNIN à Angèle LIME, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Danièle FIETIER à Claude CURIE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL-BONDY, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Patrick TELES à Marie-Christine LEGAIN, Colette GROLEAU à Estelle BOURNEZ
Procuration	Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien DEFASNE
Suppléé(e)s	Jean-Marie DONEY, Laëtitia ROGNON, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine VERNEREY, Pascal GOSSE, Sarah VIONNET, Romuald MAUGAIN
Excusé(e)	Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Pierre MAIRE, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme GUILLAME Isabelle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu la demande de l'association foncière de SCEY-MAISIERES pour une adhésion au service commun de secrétariat mutualisé mis en place sur le pôle d'Amancey pour les collectivités du territoire intercommunal à compter du 1^{er} mai 2024,

Le détail des tâches réalisées par le secrétariat mutualisé et sa quantification sera précisé dans la convention à signer. L'adhésion annuelle forfaitaire s'élève à 150 € plus une facturation au temps passé selon le coût horaire 2024 estimé à environ 26,00 €.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec l'AF SCEY-MAISIERES.

Fait et délibéré en séance, le 09.04.2024

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

